



Secrétariat

IC/Genève/2007/16
29 mars 2007

CIRCULAIRE N° 16

Objet : Travaux de remplacement des portes d'accès – « Porte 6 »

1. Le programme de grands travaux d'entretien et d'amélioration au Palais des Nations prévoit le remplacement des portes d'accès de l'entrée n°6 du bâtiment Conseil.
2. L'accès par la Porte n°6 sera en conséquence indisponible à partir du lundi 2 avril 2007 et ce, jusqu'à la fin des travaux, prévue pour le vendredi 13 avril 2007.
3. La fermeture totale de cet accès est nécessaire pour des raisons pratiques et de sécurité.
4. Pendant la durée du chantier, l'accès au bâtiment du Conseil depuis la Cour du Secrétariat pourra se faire par la Porte n°4 ou la Porte n°9. L'accès restera également possible par la Porte n° 23.
5. Je remercie d'avance les fonctionnaires et les membres des missions permanentes concernés par ces travaux de bien vouloir accepter les contraintes et les nuisances occasionnées.

La Directrice de la Division de l'administration
(Signé) Aminata **Djermakoye**